



# Communiqué de presse

Nanterre, le 21 mai 2026

## AXA France, premier assureur « Entreprise engagée pour la nature » selon l'Office Français de la Biodiversité

Dans la continuité de ses engagements pour la préservation de l'environnement, AXA France rejoint le programme « Entreprises engagées pour la nature », initié par le ministère de la Transition écologique et porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). AXA France renforce ainsi son plan d'actions en faveur de la nature et de la protection de la biodiversité.

Alors que près de 72% des entreprises européennes ne peuvent pas fonctionner sans les services rendus par la biodiversité ([rapport de la Banque centrale Européenne, juin 2024](#)), le programme « **Entreprises engagées pour la nature** » souhaite renforcer l'engagement des sociétés en faveur de la protection de la biodiversité et de la restauration du vivant. Pour bénéficier d'une reconnaissance comme membre de ce dispositif, AXA France a mis en place un programme ambitieux composé de :

- la signature de la [Charte](#) des 10 principes communs de l'OFB ;
- la création d'un plan de 17 actions concrètes et mesurables pour agir en tant qu'assureur, qu'investisseur et qu'entreprise, à l'instar de l'investissement dans le fonds Objectif Biodiversité ou la mise en place d'une empreinte eau sur l'IT ;
- l'engagement de réaliser un bilan d'exécution du plan d'actions dans deux ans.

*« La perte de biodiversité est le deuxième risque le plus important à 10 ans, selon le [Global Risk Report 2026](#) du World Economic Forum. En intégrant les enjeux de biodiversité comme l'un des critères structurants de nos prises de décision, nous avons un cadre précis et des actions tangibles pour agir. A travers ce programme, nous réaffirmons notre ambition de réduire notre impact sur l'environnement tout au long de la chaîne de valeur, à accompagner nos clients dans cette démarche et à continuer de soutenir les initiatives pour la restauration des écosystèmes naturels, à l'instar des projets sélectionnés avec Voies Navigables de France »,* explique **Nathalie Aubonnet, Directrice Inclusion, Prévention et Engagement chez AXA France.**

### A propos du programme « Entreprises engagées pour la nature »

Le programme « [Entreprises engagées pour la nature](#) » s'appuie sur trois axes majeurs : comprendre, agir et analyser. Son objectif est d'inciter les entreprises à développer un plan d'actions volontaire en faveur de la biodiversité. Ce cadre méthodologique a été conçu en cohérence avec les directives de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2022-2030 et la Convention internationale sur la diversité biologique. Il a été développé en collaboration avec des parties prenantes telles que l'État, les réseaux d'entreprises, les fédérations professionnelles, les ONG et organismes scientifiques.

Cette distinction, accordée par l'Office Français de la Biodiversité, récompense les entreprises, quels que soient leur taille ou le secteur d'activité, engagées dans une démarche en faveur de la biodiversité. Le jury, composé de représentants des trois collèges de la gouvernance du programme, évalue les entreprises sur cinq critères :

- **Spécifique** : les actions proposées doivent couvrir le cœur de métier de l'entreprise ;
- **Mesurable** : un indicateur de suivi doit être établi pour mesurer les objectifs chiffrés ;



- **Additionnel** : un plan d'action doit être élaboré avec des parties prenantes internes et externes ;
- **Réaliste** : les actions doivent être fondées sur des méthodes et outils reconnus ;
- **Temporellement cadré** : le plan doit être structuré sur un horizon de deux ans avec des échéances clairement identifiées.

Les entreprises sélectionnées bénéficient d'un accès au Club des engagés, afin de favoriser le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques. A date, plus de 200 entreprises ont rejoint le programme. L'objectif de l'OFB est de réunir 5.000 entreprises d'ici 2030.

---

### A PROPOS D'AXA France

Entité du Groupe AXA, dirigée par Mathieu Godart, AXA France est le premier assureur français. Assureur multi spécialiste, il protège plus de 8 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs.

### RELATIONS PRESSE :

#### AXA France

Hélicia Chalon :  
Helicia.chalon@axa.fr  
01.47.74.49.37

Gustavo Coura Guimaraes :  
gustavo.couraguimaraes@axa.fr  
07.88.95.81.06

---

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes. Les informations et données financières fournies ne sauraient constituer ni une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation d'instruments financiers.